

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Guillaume Pavic
Liberté Couleurs/
TREND-OFDT

Novembre 2021

■ Évolution de l'offre de drogues en 2020

Globalement, la crise sanitaire et le premier confinement n'auront finalement pas eu d'impact significativement durable sur le marché des drogues en Bretagne. Des perturbations ont effectivement eu lieu, ainsi les possibilités d'approvisionnement en produits illicites ont été plus réduites de mi-mars à début avril, le temps que les réseaux de trafic se réorganisent (reconstitution de stock, développement de nouvelles modalités d'approvisionnement...).

Des perturbations plus importantes ont toutefois été pointées dans les zones rurales, amenant les usagers à se déplacer vers les plus grandes villes pour s'approvisionner. Dans ces dernières, les lieux de deal n'ont jamais cessé de fonctionner mais se sont adaptés au contexte sanitaire, notamment au niveau de la surveillance (élargissement des zones de guet, augmentation du nombre d'acteurs impliqués sur les lieux de trafic...).

Par ailleurs, les usagers ont pu évoquer le recours à des alternatives aux marchés locaux traditionnels, avec notamment le fait de se tourner vers le marché virtuel (web de surface et *dark web*). La période a également été propice au développement des livraisons à domicile.

Le cannabis : marché le plus affecté par la crise sanitaire

Si une renormalisation assez rapide des marchés des drogues a été constatée

(notamment pour l'héroïne et la cocaïne), l'impact de la crise sanitaire aura été plus durable pour les produits du cannabis.

Les réseaux de revente d'herbe et de résine de cannabis ont été les plus affectés par la crise sanitaire. Sans toutefois atteindre une pénurie durable, au début du premier confinement, l'accès au cannabis a été plus complexe car moins disponible. Ce qui a eu des répercussions sur le prix avec des tarifs en forte hausse (multiplié par deux ou plus pour les achats en petites quantités).

Après la période de confinement du printemps, l'accessibilité du cannabis a retrouvé un semblant de normalité, mais l'impact sur les prix et surtout, sur la qualité, jugée être en baisse par les usagers, s'est durablement prolongé. Il semble que la baisse de qualité trouve son explication dans le fait que les trafiquants ont pu écouler des stocks de marchandise de moindre qualité, jusque là invendue.

■ Les conditions de vie des usagers précaires fragilisées

Les usagers de drogues les plus précaires ont vite été touchés par la crise sanitaire. La mise en place du confinement de mars 2020 a eu des effets immédiats, notamment pour les personnes sans domicile. Si les structures de première ligne ont permis un accès aux besoins les plus vitaux (nourriture et hygiène), les capacités d'hébergement ont vite été saturées, même si l'offre s'est considérablement étoffée pendant cette



période. Les opportunités réduites de pouvoir faire la manche dans l'espace public ont privé de nombreux usagers de leur principal moyen de subsistance.

La levée du confinement n'a pas signifié un retour à la normale. Les possibilités d'hébergement temporaires ont été prolongées mais les capacités d'hébergement n'ont pas été augmentées et n'ont pas permis de contenter toutes les demandes.

Finalement, la crise sanitaire n'a fait qu'amplifier un mouvement déjà amorcé depuis quelques années : une baisse de la présence des usagers de drogues pauvres ou très précaires dans le centre-ville de Rennes d'une part, l'éloignement de leurs habitats de fortune ou lieux de vie à l'écart du centre (installations sommaires dans des friches de zones industrielles notamment) d'autre part.

Des consommations de drogues majorées

Si le confinement a été pour certains usagers l'occasion d'une réduction des consommations, volontaire ou forcée (en cas de difficultés d'accès aux produits), le caractère inédit et troublant de la situation a contribué à une majoration des consommations pour bon nombre d'entre eux et pour de multiples raisons : accès aux produits parfois facilité dans les hébergements collectifs, tentative de gestion des angoisses générées

par le contexte sanitaire. C'est également en ce sens que l'on peut relever pour certains usagers, suivis ou non par des structures de soins ou de réduction des risques, des consommations plus importantes d'alcool, de même qu'une augmentation des usages de médicaments à visée anxyolitique.

Au delà de cette période de confinement, d'après les professionnels médicaux et sociaux, il ressort chez ces usagers une profonde lassitude face au prolongement de la situation sanitaire et l'incertitude qui en découle, qui peut générer pour eux des répercussions psychiques significatives (états dépressifs, idées suicidaires...).

Des modes d'accueil et de prise en charge modifiés

Malgré l'annonce d'un confinement national, l'activité des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) s'est maintenue. Lors de la période du 17 mars au 11 mai 2020, face à l'impossibilité de pouvoir accueillir physiquement les usagers au sein de leurs locaux, les CAARUD ont mis en place un fonctionnement en « drive » : les usagers passaient leur commande de matériel de RdRD en amont et venaient la récupérer sur place. Dans le même temps, un développement des livraisons de matériel à domicile s'est mis en place à l'échelle des départements bretons pour venir pallier

Les prix des principales drogues observés à Rennes en 2020

Produits	Prix	Tendance 2019/2020	
Amphétamines/speed	15 €/g	→	Ces prix concernent le gramme de poudre d'amphétamine.
Buprénorphine haut dosage - BHD (Subutex®)	2 à 5 € / comprimé	→	Le trafic de Subutex® (peu structuré) est surtout observé dans l'espace urbain. Le troc est largement répandu.
Cannabis	Herbe	Pas de prix inférieur à 10 €/g	↗ Forte variabilité des prix aussi bien pour la résine que pour l'herbe. La hausse des prix a démarré lors du premier confinement, et malgré un retour rapide de la disponibilité, les prix ne sont pas revenus à leur niveau d'avant la crise sanitaire.
	Résine	À partir de 10 €/g	
Cocaïne		Prix haut : 80-100 €	↘ Forte variabilité dans les prix, mais la tendance générale est orientée à la baisse pour le prix courant. Doses fractionnées disponibles (inférieures au gramme au prix de 50/60 €). Une hausse lors du premier confinement d'environ 20 € / gramme a été constatée.
		Prix courant : 60-70 €	
Héroïne	Prix bas : 15/20 € Prix courant : 40 €	↘	Confirmation en 2020 de la baisse du prix bas du gramme d'héroïne. Les prix sont variables selon les villes.
Kétamine	40 €/g	→	Achat au demi-gramme également possible. Une augmentation du prix de la kétamine a été constatée lors du premier confinement (pouvant atteindre 60 à 80 €/ gramme).
LSD	Prix buvard : 10 € Prix à la goutte : 10 €	→	Prix constant depuis plus d'une dizaine d'années.
MDMA/ecstasy	Ecstasy (comprimé)	5-10 €/comprimé	→ Forme de plus en plus disponible. Fréquemment vendue de manière fractionnée (parachute vendu 10 €).
	Poudre /cristal	40-50 €/g	
Méthadone	5 € la fiole de 40 ou 60 mg	→	Prix constant depuis de nombreuses années. La méthadone fait fréquemment l'objet de troc plus que de transactions financières.
Sulfate de morphine	Gélule 100 mg : 5 € Gélule 200 mg : 10 € Plaquette de 7 gélules de 100 mg : 50 €	→	Produit présent principalement au sein d'un cercle d'usagers restreint.

l'impossibilité d'ouvrir des permanences délocalisées. Le recours au programme d'échange de seringues par voie postale a également été fortement recommandé. Les files actives des différents CAARUD se sont réduites pendant la période de confinement.

À partir du 11 mai, de manière progressive, l'accueil dans les locaux a de nouveau été possible, avec la mise en place de protocoles stricts de respect des mesures sanitaires, et surtout des jauges limitées en nombre de personnes. Cela a permis la reconstitution des files actives. Alors qu'elles s'étaient amoindries pendant le premier confinement, elles sont progressivement remontées et ont atteint, après la période post-estivale seulement, un niveau comparable à celui de 2019. Tout au long de la deuxième partie de l'année, les conditions d'accueil collectif ne sont pas revenues totalement à la situation antérieure à la crise sanitaire.

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), pendant le premier confinement, ont également maintenu leur activité tout en adaptant leur organisation de travail. Les patients bénéficiant déjà d'un suivi se sont vus proposer des consultations principalement par téléphone. Les ordonnances pour les renouvellements de traitement de substitution aux opioïdes (TSO) ont été faxées aux officines de pharmacie, afin que les personnes puissent venir chercher leurs prescriptions sans avoir à se déplacer au CSAPA. L'accueil physique de patients a été maintenu pour les plus fragiles d'entre-eux ou dans le cas de primo-prescription de TSO¹. Globalement, ce fonctionnement a permis un maintien du volume des files actives. Toutefois, ces expériences ont révélé la complexité et la difficulté du suivi à distance en addictologie, aussi bien pour les patients que pour les soignants. Dès la levée du confinement, les CSAPA ont œuvré à faire revenir la majeure partie de leurs patients sur site (avec la mise en place de mesures sanitaires strictes, et un nombre limité de personnes dans les salles d'attente).

■ Évolutions des espaces festifs et des usages en leur sein

La Bretagne est notamment caractérisée par un fort dynamisme de sa scène techno alternative, scène qui a été significativement affectée par la crise sanitaire. À partir de la mi-mars et jusqu'à la levée du confinement, le 11 mai, il n'y a pas eu de *free-party* en Bretagne. Un fort respect des recommandations des *sound-systems* de ne surtout pas organiser d'événement est à souligner. Durant cette période, certains amateurs de musique techno se sont reportés vers des événements virtuels en assistant à la diffusion de sets musicaux sur des pages de réseaux sociaux. Des rassemblements festifs en nombre restreint de participants ont eu lieu (principalement des soirées privées en intérieur).

À partir du 11 mai et jusqu'à la fin de l'année, il n'y a pas eu de reprise majeure concernant l'activité festive alternative. De petites *free-parties* ont eu lieu, rassemblant généralement de 50 à 200 personnes

au maximum. Ceci s'explique par la volonté des organisateurs de ne pas mettre en danger les participants, mais également par la crainte d'une action répressive, les rassemblements trop importants en nombre étant interdits. En parallèle à cela, la deuxième partie de l'année a été marquée par un développement des soirées privées (à caractère électro ou non).

À l'encontre de cette tendance à la modération des organisateurs de *free-parties*, la fin de l'année a été marquée par un rassemblement électro lors de la nuit 31 décembre 2020 au sein de la commune de Lieuron en Ille-et-Vilaine. Cet événement largement médiatisé au niveau national a été marqué par des affrontements violents entre force de l'ordre et participants, des interpellations et le placement en détention d'un des organisateurs.

Dans ce contexte général fortement perturbé (absence de grands rassemblements musicaux, nombre limité de participants), les usages de MDMA-ectasy ont été moins présents, non pas en raison d'une absence de disponibilité des produits, mais plutôt du fait du caractère d'ambiances moins propices à ce type de consommation (soirées privées en petit comité, absence de diffusion de musique amplifiée...). Les consommations de kétamine, produit également régulièrement présent dans la sphère festive, se sont également amoindries pour les mêmes raisons (mais aussi du fait d'une disponibilité plus faible, l'accès à la kétamine se fait principalement via le vecteur de rassemblements festifs, son accès a donc été plus difficile).

■ Focus sur d'autres points

Persistence des usages de cocaïne

Malgré le contexte sanitaire, les usages de cocaïne ne fléchissent pas. Cette persistance est liée à une offre qui ne s'est pas tarie. Mise à part une hausse d'une vingtaine d'euros du prix du gramme lors du premier confinement, la tendance générale du prix de la cocaïne est orientée à la baisse (plutôt à 60-70 euros contre 80 euros ou plus les années précédentes). La consommation festive de cocaïne, même en comité restreint, a largement trouvé sa place. Concernant l'espace de la marginalité urbaine (rue, squat) le constat est le même parmi les usagers les plus précaires. Chez ces derniers, l'usage de cocaïne basée continue à se développer. Par ailleurs, le constat d'une hausse continue d'usagers en difficulté avec leur consommation de cocaïne, qui les amènent à entamer une démarche de soin en CSAPA, est fait par les professionnels en addictologie.

Des consommations de cannabinoïdes de synthèse qui se répètent

Comme pour l'année précédente, quelques situations de consommations de cannabinoïdes de synthèse

1. Pour les CSAPA qui assurent une mission de délivrance, notamment de méthadone.



(CS) sont repérées auprès de lycéens, principalement dans le secteur de Pontivy (56).

La substance consommée, appelée « K2 », est vapotée à l'aide d'une cigarette électronique. Les consommations peuvent déboucher chez certains sur des situations de malaise et des passages aux urgences hospitalières. Une collecte analysée dans le cadre du Système d'identification nationale des toxiques et des substances (SINTES) a révélé qu'il s'agissait de la molécule AMB-FUBINACA ou (FUB-AMB), CS réputé pour être effectivement très puissant. La présence d'herbe de cannabis adultérée par des CS n'a, en 2020, pas été relevée dans la région Bretagne alors que c'est le cas dans la plupart des autres régions en métropole.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'enquête qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio-sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification nationale des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Rennes est confiée à l'association Liberté Couleurs.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements :

À Salomé Maisonneuve (observations ethnographiques en espace festif) ;
À Côme Nisin (observations ethnographiques dans l'espace de la marginalité urbaine) ;
À Yannick Poulain, directeur de Liberté Couleurs ;
Aux collecteurs SINTES, ainsi qu'à l'ensemble des usagers, des professionnels de la réduction des risques et des dommages, du soin, du médico-social, de la prévention et des services application de la loi qui apportent chaque année leur expertise.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © AIRDDS Bretagne]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Liberté Couleurs

3, rue de la Volga
35200 Rennes
Tél. : 02 23 30 02 16
guillaume.pavic@libertecouleurs.org